

REUNION DU 24 JUI 2020

Date de la convocation : 19 JUI 2020

Le **VINGT-QUATRE JUI DEUX MILLE VINGT** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Madame le Maire de Val-de-Bonnieure,

Membres présents : MM. BOURABIER Jacques, ~~CASTERA Michel~~, Mmes CHAILLOUX Aurore, ~~CHOISEL Aurélie~~, ETIENNE Murielle, GUILLAUMIN-PRADIGNAC Nathalie, LACROIX Aurélie, MM. LETELLIER Nicolas, LEVEQUE Cédric, Mme LITRE Arlette, MM. MAZAUD Pascal, MORELLEC Jean-Yves, PIERRE Frédéric, Mmes PREVOT Samantha, PRIORET Sandrine, ROULLET Sophie, RUAULT Sabine, MM. TASCHER Mathieu. ~~THILL Alain~~

Excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Michel CASTERA à Mme Aurélie LACROIX
M. Alain THILL à M. Pascal MAZAUD

Absent(s) : Mme Aurélie CHOISEL

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer M(me) Samantha PREVOT est élu(e) secrétaire de séance.

ADOPTION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX DE VAL-DE-BONNIEURE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer pour adopter les taux des impôts locaux 2020.

Madame le Maire rappelle les taux votés en 2019 et propose de les maintenir pour l'année 2020.

Où l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le conseil Municipal **décide que les taux de la commune de Val-de-Bonnieure pour l'année 2020 seront les suivants :**

Taxe sur le Foncier Bâti : **22.03 %**

Taxe sur le Foncier Non Bâti : **54.70 %**

CFE : **21.54 %**

VOTANTS : 18

- dont « POUR » : **18**
- dont « CONTRE » : **0**
- dont « ABSTENTION » : **0**

